

**Arrêté du 16 janvier 2017 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1700335A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, en date du 20 juillet 2016 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Limoges, en date du 22 juillet 2016 ;

Vu les propositions et avis de la première présidente de la cour d'appel de Limoges, en date du 22 juillet 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Limoges :

En qualité de président

M. Didier BALUZE, conseiller à ladite cour, titulaire.

Mme Sabine De la CHAISE, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Nicolas GODARD, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, titulaire.

M. Gilles KOVARCIK, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, suppléant.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Alain SAUVIAT, professeur des universités à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, titulaire.

M. Jacques PERICARD, professeur des universités à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Jacques LEYTÈRE, président du tribunal de commerce de Limoges, titulaire.

M. Jacques GAINANT, juge au tribunal de commerce de Limoges, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean BONNET, président honoraire de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Limoges, titulaire.

Mme Anne-Marie MATHE, présidente honoraire de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Limoges, suppléante.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 16 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE